Bureau d'information et de communication

Rue de la Barre 2
1014 Lausanne

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Concrétisation du regroupement de la HEIG-Vd à Yverdon et nouveaux locaux pour les gymnasiens et les apprentis

Le Conseil d'Etat a adopté un exposé des motifs et projets de décrets accordant un montant total de 2.4 millions pour l'aménagement et l'équipement de la Haute école d'ingénierie et de gestion HEIG-Vd au centre Saint-Roch à Yverdon-les-Bains, et pour l'affectation des locaux lausannois libérés par la HEIG-Vd à la Direction générale de l'enseignement postobligatoire, afin de répondre à l'augmentation du nombre de gymnasiens et d'apprentis. Les locaux seront disponibles pour la rentrée 2006-2007.

Le Masterplan Hautes écoles spécialisées (HES), présenté en avril 2004 par la Confédération, prévoit notamment une diminution de 15% de la subvention fédérale par étudiant, ainsi que la définition d'un nombre minimal d'étudiants par filière et par site pour percevoir des subventions fédérales. Le regroupement de l'ensemble de la Haute école d'ingénierie et de gestion (HEIG-Vd) à Yverdon-les-Bains, approuvé par le Conseil d'Etat le 12 janvier 2005, répond d'une part à cette exigence de la Confédération, mais a également pour objectif de renforcer le positionnement industriel du Nord vaudois, ainsi que de répondre à un besoin des entreprises en complétant le savoir de l'ancienne EIVD par des compétences de gestion apportée par l'ancienne HEG.

Les locaux seront entièrement prêts et équipés pour la rentrée d'automne 2006. Les frais de déménagement de Lausanne à Yverdon-les-Bains, ainsi que l'aménagement et l'équipement des nouvelles surfaces, s'élèvent à 1.3 million.

Les surfaces libérées à Lausanne par le départ de la HEIG-Vd sont pour l'essentiel des salles de classes. Elles seront affectées à la Direction générale de l'enseignement postobligatoire (DGEP), afin de répondre à la croissance des effectifs tant des gymnasiens que des apprentis. La Direction des gymnases vaudois (DGVD) disposera donc, pour la rentrée 2006, des locaux libérés à l'avenue de Collonges 2, tandis que le Direction de la formation professionnelle (DFPV) pourra utiliser ceux de la rue de Genève 55.

L'optimisation de l'utilisation des locaux libérés par la HEIG-Vd, ainsi qu'un

enclassement adapté des gymnasiens et des apprentis de l'Est vaudois, permet de renoncer à mettre en ¿uvre la deuxième phase du projet d'agrandissement du Gymnase de Burier, initialement budgétisée à 10 millions. Il convient de relever que cette solution pour la région de Lausanne et de Lavaux ne comble cependant pas le besoin de nouvelles surfaces pour les gymnases de l'ouest du Canton. Le coût de cette opération s'élèvepour la DGEP à 1.1 million.

Bureau d'information et de communication de l'Etat de Vaud

Bureau d'information et de communication de l'Etat de Vaud

Lausanne, le 15 décembre 2005

DFJ, Anne-Catherine Lyon, cheffe du Département, tél. 021 316 30 01 - Michel Rochat, direction de la Haute Ecole vaudoise, tél. 021 316 63 41 - DFJ, Jean-Pierre Rochat, directeur de l'enseignement postobligatoire, tél. 021 316 63 06